

ÉDITO

Les agent.es de la Fonction publique, à l’instar de tou.tes les salarié.es, ont du mal à boucler les fins de mois. Les annonces faites en juillet par le gouvernement ne sont pas suffisantes : cela ne rattrapera pas un déficit creusé depuis des années (voir la réaction de Solidaires Fonction Publique).

Plus récemment, les propos du ministre de la Fonction publique, concernant un projet de réforme de la rémunération sont loin d’être rassurants : la rémunération au mérite est opaque, très souvent injuste et clientéliste. Ce que les agent.es attendent, ce sont des rémunérations à la hauteur de leur investissement, des augmentations du point d’indice et des révisions des grilles indiciaires !



Le mouvement syndical européen qui appelle à la mobilisation le 13 octobre permet de rappeler les revendications de tou.tes les salarié.es, du privé comme du public : pour plus de solidarité, pour l’emploi et pour une économie qui donne des résultats concrets aux travailleuses et travailleurs, pour des salaires plus élevés et des emplois de qualité, pour une plus grande protection sociale, pour une transition environnementale socialement juste,

pour des investissements pour des services publics de qualité qui garantissent les droits des citoyennes et citoyens.

Au cours des derniers mois, les travailleuses et les travailleurs sont descendus dans la rue partout en Europe. En France, l’intersyndicale a conduit un mouvement social historique pour s’opposer à la réforme des retraites qu’elle continue de dénoncer. La journée du 13 octobre est une première mobilisation dans un cadre syndical européen.

Pour plus de justice sociale, mobilisons-nous le 13 octobre !

À LIRE

Plusieurs études récentes, européennes et françaises, sur les conditions de travail donnent à voir une envie de réduction de la place du travail dans la vie. Et contrairement à la croyance actuelle en une crise de flemmingite aigüe, rappelons que les Français.es travaillent plus que les autres salarié.es européen.nes et que 70 % d’entre eux sont attachés au travail.

Le problème aujourd’hui c’est que les conditions de travail se dégradent.

Lorsqu’on interroge les salarié.es sur leur rapport au travail, ce qui revient en force c’est la pénibilité, le manque de reconnaissance, l’urgence à faire les choses et le stress que cela procure et, bien sûr, le fait d’être mal payé ! À quoi se rajoute le sentiment de ne pas être consultés sur leurs objectifs de travail...

Ce dernier point valide les demandes récurrentes de **Sud Centrale Solidaires** sur le fait de ne pas se contenter d’informer les agent.es mais bien de les interroger !

Un ouvrage collectif à paraître en octobre fera le point sur les difficultés vécues par les salarié.es, le besoin de reconnaissance, le difficile équilibre entre vie pro et vie perso, les effets du tout numérique...

À lire absolument pour prendre la mesure des chantiers qui sont devant nous en matière de conditions de travail !



CONTRACTUELLES : DES AGENT.ES COMME LES AUTRES

Après 2 ans sans aucune information ni discussion sur les contractuel.les (conditions d'embauche, rémunérations, fins de contrats...), une réunion technique a eu lieu en administration centrale le 21 septembre.

Faire un point statistique sur la gestion des personnels contractuel.les en centrale est toujours intéressant : avoir connaissance du nombre annuel d'embauches, de la répartition entre les CDI et les CDD, la répartition par catégorie de poste...

Mais ça n'est pas suffisant. Ça ne permet pas de comprendre le cadre d'emploi de ces agent.es ni même leurs conditions de travail.

Cela ne permet surtout pas de comprendre pourquoi il y a eu 193 démissions d'agent.es contractuel.les et 58 fins de contrat (sur 1 770 agent.es, ça représente quand même 7 % !).

Autre problème relevé qui nécessiterait des explications : près de 25 % des agent.es contractuel.les aux MEF ont plus de... 5 ans d'ancienneté ! Ce qui signifie que la titularisation n'a pas l'air d'être une option... Mais pour qui ? Les agent.es concerné.es ou l'administration ?

Bref, cette réunion a surtout été utile pour révéler un grand nombre de questions, sans réponse pour le moment, et qui vont nécessiter une nouvelle réunion et de nouvelles discussions.

Redisons-le ici : les agent.es contractuel.les sont des agent.es comme les autres et leurs besoins, leurs interrogations et leurs rémunérations sont autant des sujets de questionnements, de revendications que pour n'importe quel agent.e titulaire !

SITUATION DE HANDICAP

L'accompagnement des agents.es en situation de handicap en discussion au ministère

Bercy s'est lancé dans une négociation avec les fédérations du ministère pour bâtir un accord afin de donner un élan supplémentaire à la politique face au handicap. La première réunion a eu lieu début septembre, la négociation devrait se terminer en novembre et, si accord il y a, il pourrait être signé en janvier.

Il existe déjà un plan, à la seule main du ministère, comprenant un certain nombre de mesures. Ce qui est posé sur la table de négociation est un ensemble d'engagements complémentaires qui viendrait s'ajouter à ce plan (la liste des mesures soumises à négociation est mise en ligne sur notre site).

L'empressement du ministère à signer un accord de ce type est aussi aiguillonné par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), principal financeur des actions.

Cela permettra de redonner un peu d'allant à Bercy. Si il fut un temps où nous étions plutôt précurseurs dans ce domaine, c'est moins le cas aujourd'hui. Même si Bercy reste « dans les clous », notamment par rapport à l'obligation minimale de 6 % de travailleurs.es en situation de handicap fixée par la loi. Toutefois, le fait d'atteindre ce chiffre ne résume pas à lui seul une politique, qui doit prendre en compte d'autres questions comme l'accompagnement des agent.es dans l'emploi, les conditions d'insertion et d'évolution, les moyens spécifiques...

L'idée de fond, pour notre fédération, est de vraiment faire avancer cette cause et de ne pas juste faire dans l'affichage. C'est un sujet qui mérite bien plus que cela ! Près de 8500 agent.es sont déclaré.es en situation de handicap (2022). **C'est donc non seulement un sujet où l'humain est en première ligne, mais également important d'un point de vue numérique.**

Le CIA étendu aux cat. B et C

La campagne pour l'attribution des CIA pour les agent.es de catégorie B et C a été lancée début septembre. Elle a suscité beaucoup d'interrogations de la part des agent.es qui ont reçu les documents et les messages de leurs encadrant.es. Pour nous aussi, il reste beaucoup de questions en suspens : si on connaît le montant moyen décidé par l'administration (400 € pour les C et 575 € pour les B), quel sera le montant médian attribué ? Quelles informations recevront les agent.es ? L'année prochaine le montant de l'enveloppe globale devrait être augmentée : de combien ? Quel nouveau montant moyen de CIA sera possible ? Bref, comme pour les CIA attribués aux agent.es de catégorie A, contrairement à ce qui avait été annoncé, toujours pas de transparence et des attributions qui vont sembler, à la plupart des agent.es, très aléatoires et déconnectées de leur travail réel...

SYNDIQUEZ-VOUS A SUD CENTRALE SOLIDAIRES

TÉL : 01 53 18 73 21

SYNDICAT-SUD-CENTRALE@SYNDICATS.FINANCES.GOUV.FR

WWW.SUDCM.ORG